

# Parité femmes / hommes chez les chercheurs à l'INRIA

Annexe 2010 au document 2009

<http://www-sop.inria.fr/members/Juliette.Leblood/Parite/doc.pdf>

Groupe de travail de la CE, 2009-2010

CE : Marianne Akian (Saclay), Elsa Angelini (I. Telecom), Guillaume Hanrot (Grenoble),  
Nicolas Holzschuch (Grenoble), Juliette Leblond (Sophia, **correspondante**<sup>1</sup>),  
Wendy Mackay (Saclay), Cordelia Schmid (Grenoble), Anne Siegel (Rennes),

avec les correspondant(e)s parité : Isabelle Herlin (Rocq.), Stephan Mena (DRH, Rocq.),

et Jean-Daniel Boissonnat (Sophia), Ilaria Castellani (Sophia), Pascale Charpin (Rocq.),  
Laurence Duchien (Lille), Christine Eisenbeis (Saclay).

## 1 Concours chercheurs 2010

DR2 :	
candidates	13.5 %
auditionnées	12 %
admissibles	14 %
admises	%
jury admissibilité	24 %
jury admission	%

CR2 :	Bordeaux	Grenoble	Lille	Nancy	Rennes	Rocq.	Saclay	Sophia	moy.
candidates	14 %	22 %	4,5 %	21 %	18,5 %	34,5 %	15 %	15 %	18 %
auditionnées	0 %	21 %	10 %	16 %	15,5 %	23 %	22 %	12,5 %	15 %
admissibles	0 %	11 %	0 %	25 %	50 %	20 %	33,3 %	0 %	17.5 %
admises	%	%	%	%	%	%	%	%	%
CR1 :									
candidates	13 %	15 %	25 %	10 %	14 %	25 %	25 %	41 %	21 %
auditionnées	20 %	0 %	50 %	0 %	20 %	20 %	25 %	50 %	23 %
admissibles	33 %	0 %	100 %	0 %	0 %	20 %	14 %	33,5 %	25 %
admises	%	%	%	%	%	%	%	%	%
jury admissibilité	33,3 %	33,3 %	28 %	50 %	28 %	28 %	17 %	33,3 %	31 %
jury admission	%	%	%	%	%	%	%	%	%

On note que les jurys CR de Grenoble et Rennes étaient présidés par des présidentes. On ne sait pas quel est le pourcentage de candidates "soutenues" par les EPI.

<sup>1</sup>juliette.leblond@sophia.inria.fr

## 2 Remarques d'Ilaria

Concernant notamment l'article de la mathématicienne Michelle Schatzman (sur le site) : Plafond de verre, Image des mathématiques, CNRS, 2010,

“que je trouve intéressant même si je ne suis pas d'accord avec sa position contre les quotas et ce qu'elle appelle le “féminisme linguistique” (féminisation des noms de métiers et fonctions). Pour ma part, bien que partageant dans l'absolu sa conviction que le critère de sélection doit être la compétence scientifique et professionnelle, et uniquement cela, je suis favorable, dans le contexte actuel qui est fortement déséquilibré, à l'application de quotas ou de postes réservés aux femmes pour une période transitoire. Je pense en effet qu'il n'y a aucune autre façon de casser le cercle vicieux qui entretient et parfois même aggrave la sous-représentation des femmes, et qu'une action positive (“affirmative action” en anglais) est nécessaire pour amorcer rapidement un rééquilibrage. Si au contraire on attend que cela se fasse “naturellement”, parce que c'est le “sens de l'histoire” (mais est-ce bien vrai : par les temps qui courent on pourrait en douter...), cela pourrait prendre encore très longtemps à mon avis. Je pense aussi que si ces quotas étaient enfin introduits, les femmes ne devraient avoir aucun complexe à obtenir un poste ou une promotion par ce biais. Ce n'est pas parce qu'ils seraient réservés aux femmes que ces postes seraient moins légitimes ou au rabais : je suis convaincue qu'il y a bien assez de femmes compétentes pour les occuper, et que c'est plutôt un excès d'auto-censure, voire un défaut d'ambition (ou de besoin de reconnaissance, les femmes recevant nettement moins de pression sociale dans ce sens), qui fait que les femmes renoncent à candidater à un poste ou à progresser en grade. De même, je pense qu'il est important d'appliquer systématiquement la féminisation des noms de métiers, et en particulier des métiers “nobles” traditionnellement réservés aux hommes (pour les métiers moins nobles c'est déjà la pratique courante et là, curieusement, personne ne la conteste...), à la fois pour rendre les femmes plus visibles dans ces métiers et pour redonner une connotation positive aux noms féminisés dont certains ont acquis un sens péjoratif au cours du temps, du fait justement qu'ils qualifiaient des femmes. Tout cela est très bien expliqué dans le livre “Femme, j'écris ton nom”, qui se trouve déjà sur le site.”